Nom de la mission	VIETNAM
Appui à la mise en œuvre d'une politique de Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Vietnam à travers son application pilote au bassin du Dong Nai	

Lieu	Personnel spécialisé
Bassin versant du Dong Nai (11 provinces)	N° d'employés: 3 nationaux et 17 internationaux N° d'homme-mois: 45 nationaux et 76,5 internationaux

Nom et adresse du Client	Financé par
Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement 68 rue Bui Thi Xuan Hanoi, VIETNAM	Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi Agence de l'Eau Seine-Normandie Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Date de démarrage	Date d'achèvement	Valeur appr. des services en Euro
11/2009	02/2012	1 200 000 € - Part SCE 472 000€

Nom des Consultants associés	N° d'homme-mois des spécialistes fournis les Consultants associés
Office International de l'Eau Asconit Consultants	41 internationaux et 21 nationaux

Nom et fonctions des responsables du projet

Pierre HENRY DE VILLENEUVE : Coordinateur du Programme
Paul HAENER: Expert en Gestion de Données
Eric BAYE : Chef de Projet – Composante 4
Jacques MARREC: Directeur de Projet, Expert GIRE Senior – Composante 5
Christelle BESSE: Chef de Projet, Expert GIRE – Composante 5

Descriptif du projet

L'objectif du programme est d'assister le MONRE dans la mise en œuvre d'une politique de GIRE conforme aux principes développés dans la Directive-cadre européenne sur l'Eau. Ce programme comporte 5 composantes :

1. Coordination générale et promotion du Projet ;
2. Appui institutionnel et formation à la planification de la gestion des ressources en eau au niveau national ;
3. Appui à la structuration et mise en place d'un système d'information sur l'eau ;
4. Appui au monitoring des eaux de surface et des eaux souterraines ;
5. Assistance a l'élaboration d'un plan de gestion du bassin du Dong Nai.

SCE est responsable de la mise en œuvre de la cinquième composante de ce programme.

Description des services effectivement rendus par notre personnel

La mission de SCE est d'appuyer le bénéficiaire projet dans l'exécution des activités suivantes :

1. Etat des lieux du bassin ;
2. Diagnostic du bassin : bilan des pressions, hiérarchisation des enjeux ;
3. Scénarii d'évolution et chiffrage des principales mesures associées;
4. Orientations et Cadre de mise en œuvre du Plan de Gestion;
5. Organisation de la concertation avec les acteurs.